

### Éditorial

## 2016 : entre victoires, inquiétudes et combats !

L'année 2015 fut une année noire...avec son lot de terreurs, de régression sociale et de renoncements politiques...

Mais, cette année 2016, elle, commence plutôt par des annonces que nous qualifierons de positives pour l'enseignement agricole public des Pays de la Loire.

### **DES VICTOIRES**

En effet, grâce à la mobilisation des personnels dans les établissements de la région, grâce à la mobilisation des élus, suite à un rendez-vous auprès de la conseillère technique du Ministre, nous avons obtenu l'ouverture d'une classe de 2nd Pro Vente au LEGTA Nature de la Roche sur Yon et l'attribution de 4000h de DGH supplémentaires pour la rentrée prochaine. N'oublions pas que la mobilisation des personnels en 2015 a permis d'obtenir : un poste d'ESC au Grand Blottereau, un poste administratif à Rouillon et de maintenir la 3<sup>e</sup> classe de seconde à St Herblain. Autant d'avancées et de victoires qui montrent que la mobilisation finit par changer les choses.

### **DES INQUIÉTUDES**

Elles sont réelles ces inquiétudes quant aux projets de la nouvelle majorité au Conseil régional et surtout nombreuses. La première, c'est la présence dans nos conseils d'administration d'élus du Front National. Mais nous ne laisserons pas faire et le SNETAP et la FSU ont d'ores et déjà entamé une action (voir DOSSIER p11). La deuxième, c'est la volonté affirmée de B.RETAILLEAU de rétablir l'égalité entre le Public et le Privé en ce qui concerne le soutien de la région (considérant l'enseignement privé maltraité). Dans une

région où l'enseignement agricole privé pèse déjà plus de 80 %...il y a de quoi s'inquiéter. Et enfin, c'est la priorité absolue à l'apprentissage et le soutien sans faille au patronat. Même si nous allons attendre le grenelle régional pour juger, nous serons vigilants et porteurs d'un développement maîtrisé, avec les personnels, dans un cadre clair, d'un apprentissage de qualité avant tout.



### **SOMMAIRE**

- Éditorial p1-2
- Actualités p3-4
- La vie, l'avis des sections p 5-6
- Les secteurs p 7-9
- Dossier p 10-11
- Brèves p 12

Les photos du bulletin sont celles des syndiqués. Réalisation du bulletin, par la section SNETAP de l'EPL de LAVAL.

Chargés de rédaction du bulletin :  
G.RICHARD, Y.VIGNER

## Éditorial (suite)

### **Et enfin, DES COMBATS**

Car le combat continue pour la rentrée 2016 les moyens obtenus, selon les dires même de la DRAAF ne seront pas suffisants. Et l'action doit continuer toujours autour de l'accueil de tous les élèves qui feront le choix de poursuivre leurs études et formations dans l'enseignement agricole public (nous demandons l'augmentation des seuils dans de nombreux lycées et la création de classe de 1ère STAV notamment à la Roche sur Yon et au Mans), autour du financement des options facultatives, du financement intégral des postes d'assistant d'éducation (AE), de la réévaluation des dotations en AE et en agents régionaux des lycées, de personnels de santé dans tous les sites de l'EAP, contre la nocivité de la recherche, encore et toujours, des sacro-saintes économies qui est tout simplement une logique de refus de donner les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves.

Le Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole exceptionnel du 26 janvier demandé par les élus FSU-CGT, a déjà été un premier temps fort pour continuer à affirmer et réclamer les moyens nécessaires au bon fonctionnement des missions du Service Public.

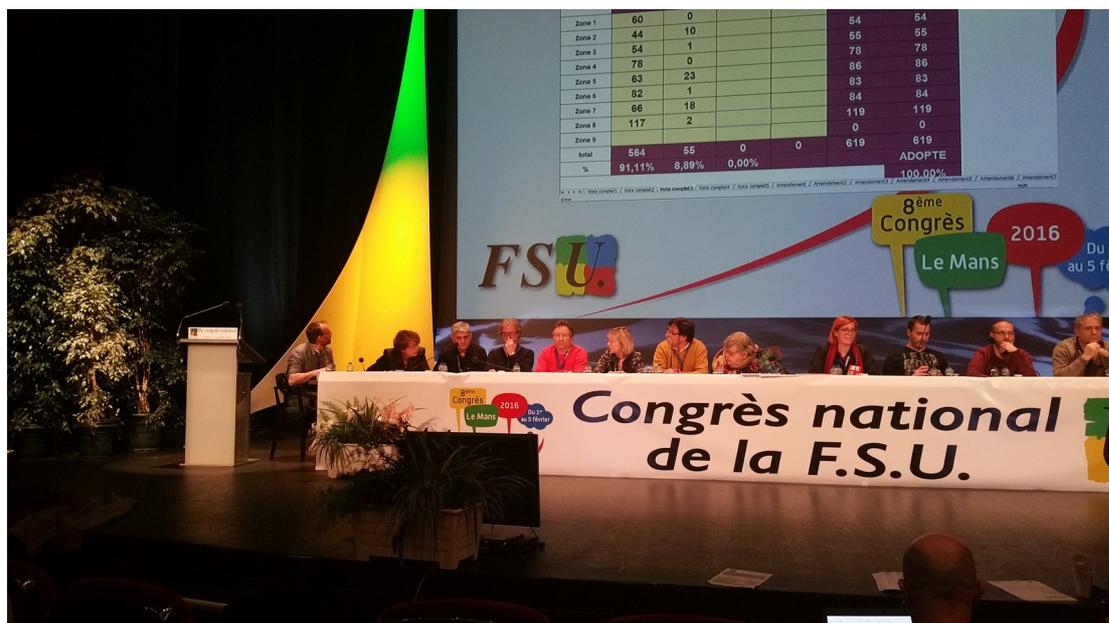
Nous souhaitons également faire de cette année 2016, une année de discussions dans les CFA/CFPPA de la région autour de

l'application du protocole, des conditions de travail et de rémunération.

**Ensemble, il nous reste tant de combats à mener, tant de luttes à gagner....**

**NOUS COMPTONS SUR VOUS, NOUS SERONS LA AVEC VOUS !**

Yoann VIGNER  
Secrétaire Régional







## **EPL du Haut Anjou** **La vie de château.....**

Après de nombreux courriers, aller et venues à Paris, à Nantes ..., dénonciations au conseil d'administration sur la situation de ce que certains appellent « l'annexe de Laval »(!), nous avons obtenu un poste de TFR vie scolaire et d'infirmière...C'est dire que notre situation était vraiment désespérée pour que l'administration et le budget de l'État daignent, en cette période de vaches maigres, nous accorder ces précieux postes....

Nous pensions que c'en était fini....eh bien NON !!!!!

Le prince Stéphane nous a dépêché une dame de son ministère, somme toute très sympathique, pour appuyer le service administration du LPA...En plein milieu d'année? Pas grave...Sans validation de la CAP?...Pas grave. Ce que veut le prince Stéphane, il l'obtient....

Le personnel de la section SNETAP-FSU du LPA du Haut Anjou condamne fermement cette manière de faire qui ne respecte ni la procédure légale ni le personnel titulaire et contractuel du ministère et en particulier ceux de Château Gontier qui attendent depuis des années une possible titularisation.....

Laurence BRAULT  
Secrétaire de section



## **EPL de St HERBLAIN** **Du brouillard pour la rentrée 2016**

Malgré la volonté annoncée par la direction de jouer la transparence sur l'utilisation de la DGH au lycée Jules Rieffel, il faut bien encore une fois se rendre à l'évidence que nous allons préparer la rentrée 2016 dans le brouillard le plus total.

Dans un contexte national où la DGER a beaucoup de mal à prendre en compte les évolutions démographiques de la région Pays de la Loire, il est plus que nécessaire de savoir comment localement est utilisée cette DGH.

Certes l'exercice est difficile puisque cette DGH n'a finalement pas été réajustée depuis une dizaine d'années et que les réformes successives demandent encore plus d'arbitrage. Mais comme malheureusement des choix douloureux risquent d'être obligatoires à la rentrée 2016, il est important de connaître dès à présent ce qui a motivé les choix effectués pour l'année scolaire 2015-2016 : seuil de dédoublement, respect des horaires pluri, financement des options... ?

Sans ce travail préalable, nous allons une nouvelle fois vers de l'arbitraire et des tensions entre les équipes.

Mais peut-être est-il encore temps de dissiper ces fortes brumes pour espérer accueillir davantage d'élèves et d'étudiants dans de bonnes conditions en septembre prochain. Il en va de notre mission de service public!

Gérard RICHARD  
secrétaire de section



## **EPL de Montreuil Bellay** **Le mixage toujours en question**

**Courrier envoyé à la DRAAF, au SRFD et à la Direction de l'établissement concernant l'évolution de l'expérimentation de mixité des publics en section Vigne et Vin.**

A Monsieur le Directeur de l'EPL  
A Madame la Provisseure,  
A Madame la Directrice du CFA/CFPPA

Suite à la réunion du 12 janvier dernier, rassemblant les membres de la section locale SNETAP, nous avons décidé de ne pas nous opposer au scénario proposé à savoir la poursuite de l'expérimentation sur la classe de 1<sup>ere</sup> Vigne et Vin à la rentrée scolaire prochaine.

Néanmoins, l'expérimentation et ses modifications restent tout de même une préoccupation majeure tant d'un point de vue de la qualité pédagogique proposée (organisation des emplois du temps, hétérogénéité accrue du public, difficultés d'organisation pédagogique dans certaines matières comme l'E.S.C.) que dans la communication auprès des élèves (notamment ceux de 1<sup>ere</sup> AP) et des parents.

De plus, les propos menaçants avancés lors de la réunion du 7 janvier sur l'emploi ou l'avenir de l'établissement nous paraissent proprement inacceptables.

Nous restons donc mobilisés autour de la question et souhaiterions des garanties autour de la mise en place de ce projet :

- des critères précis d'évaluation ainsi qu'une projection calendaire de leur évaluation.
- un appui de l'Inspection afin d'évaluer l'expérimentation.
- l'élaboration de l'emploi du temps de la future classe de Terminale AP/VV mixée d'ici à la fin de cette année scolaire 2015-2016.
- un exemplaire de la communication qui sera envoyée aux parents et aux élèves sur le changement des paramètres de l'expérimentation.

Nous souhaitons également que tous les éléments évoqués précédemment dans ce courrier ainsi que les moyens alloués par la DRAAF

(pour trois ans selon les propos de P. NENON lors du dernier CTREA et pour un volume qui peut aller jusqu'à 1000h) soient consignés dans un document qui pourrait être validé en C.A. et servir d'appui à l'expérimentation. Un point d'étape pourrait être réalisé chaque année lors du C.A. du mois de juin.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, Madame la Provisseure du lycée et Madame la Directrice du CFA/CFPPA, à notre dévouement le plus sincère pour l'Enseignement Agricole Public.

Ophélie DROUIN  
La secrétaire de section

## **EPL de Laval** **On débat des statuts enseignants**

Le 25 janvier dernier, la section de Laval a proposé une réunion d'information syndicale concernant le projet de réforme des statuts des enseignants (PLPA et PCEA) prévue, peut-être, par le Ministère à la rentrée de septembre 2016. 12 collègues ont assisté à cette réunion du soir. Même si les incertitudes sont nombreuses quant aux réelles volontés de l'administration, nous sommes partis du travail réalisé par les élus CAP, le secteur CORPO et d'autres sections locales et qui se trouvent en ligne sur le site du SNETAP <http://www.snetap-fsu.fr/Vers-un-nouveau-statut-enseignant.html>)

Nous avons aussi échangé sur la récente réforme intervenue à l'Éducation Nationale qui s'est traduite, parfois, par une détérioration des conditions de travail des collègues. Nous avons tous été unanimes : il n'est pas acceptable que cette réforme se traduise par une augmentation du temps de travail des enseignants. Nous devons nous aussi pouvoir réduire notre temps de travail. Nous avons rappelé également notre attachement au principe de la décharge horaire pour mission particulière et la nécessaire prise en compte du travail invisible de tous. Afin de nous rendre compte de ce que ce dernier peut représenter, nous réaliserons à la rentrée des vacances de février et sur une semaine un décompte de toutes ces heures invisibles que nous effectuons (correction, préparation, réunion, concertation, travail administratif...). Nous communiquerons sur le résultat et soutiendrons nos représentants dans le groupe de travail national pour faire avancer nos revendications.

Yoann VIGNER  
Section de Laval

## **Compte rendu journée de formation « ATLS » mercredi 27 janvier au LEGTA du Fresne (9h30-16h30)**

Ce stage organisé par la section régionale et le secteur formation du SNETAP, s'est déroulé en présence de 12 collègues de la région Pays de la Loire des sections de St Herblain, Le Mans, Chateau Gontier, Brette les Pins, Oniris et Laval. Nous avons accueilli deux élus nationaux pour co-animer ce stage : Fabrice CARDON (SG adjoint secteur CORPO) et Caroline BRUKHANOF, catégoriel administratif.

Nous avons commencé par quelques rappels sur le fonctionnement du SNETAP : ses instances, ses lieux d'action et quelques généralités sur le droit syndical et notamment le principe des autorisations d'absence que ce soit au titre de l'article 13 (pour congrès et organismes directeurs), de l'article 15 (pour réunions ou groupes de travail de l'administration) ou de l'article 16 (tout autre activité à discrétion de l'organisation syndicale) du nouveau décret sur les droits syndicaux. Lors de ces échanges, les collègues ont évoqué la difficulté qu'ils avaient eu à s'impliquer dans les votes pour le congrès de la FSU.

Il ressort de nos échanges quelques propositions :

- Idée de créer une liste de discussion administratif à l'échelon national
- Rediffuser la news letter réalisée par la permanence par les secrétaires de section
- Diffuser un 4 pages par catégorie en version papier chaque année
- Les livrets catégoriels ont été très appréciés. Il est proposé de réaliser un envoi de chacun d'entre eux à chaque section.

### **1. Questions/ réponses par les catégories ATLS (titulaires ET contractuels)**

1. La rémunération des agents (salaire et prime)
2. Missions
3. Temps de travail
4. Mouvement
5. Autres droits...
6. Le protocole CFA/CFPPA

Nous avons commencé par aborder une situation apparemment propre aux Pays de la Loire. La DRAAF a envoyé un tableau annuel pour que chaque agent précise la répartition de ces heures travaillées et ses journées de permanence. Nous allons interroger le service régional sur l'objet réel de ce tableau.

Nous avons ensuite abordé le sujet de la prime de Noël et de la prime de rattrapage pour la catégorie B. Nous avons dénoncé le fait que les TFR et les contractuels en aient été exclus.

Ensuite, une collègue nous a interrogé sur la possibilité de percevoir comme à l'EN un prime IFTS pour les infirmières logées en NAS.

La question de la nouvelle indemnité RIFSEEP, composée de l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et du CIA (complément indemnitaire annuel) se substituant à la PFR et devient exclusive des autres indemnités (primes existantes) a été abordée.



Nous avons échangé sur la question de la récupération du 6 mai (pont de l'ascension) qui est désormais un jour vaqué pour les élèves mais certains chefs d'établissement demandent aux seuls agents administratifs de récupérer cette journée.

Autre sujet le mouvement. Il est inacceptable que pour les personnels ATLS, nous ayons assisté à la suppression de la demande de principe sauf pour les départs en retraite et détachement. Il existe désormais 2 mouvements généraux (campagne de mobilité trans-services). Les postes administratifs se transformant presque en poste protégé, à profil. Nous avons rappelé la nécessité pour l'administration d'organiser des concours internes et la nécessité de professionnaliser les jurys des concours. Nous sommes aussi en attente d'un éventuel changement des modalités de l'examen professionnel pour les postes de SA.

## **Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...**

2. **Conditions de travail** : RPS, relation avec la hiérarchie, le calcul des dotations

Par des dotations insuffisantes la DGER réalise une gestion de pénurie. De plus alors, que la note de service concernant les dotations ATLS n'est pas encore parue, certains SFRD appliquent déjà les modalités de calcul.

Pour la région, nous avons relevé un nombre conséquent d'agents contractuels (à 70%) dans de nombreux lycées, l'absence de personnel labo et de santé au LPA du Grand Blottereau, par exemple.

On constate également que la question des RPS dans la région n'est pas réellement traitée tant à l'échelon local qu'à l'échelon régional. Nous dénonçons la tendance à la mobilisation de collègues pendant week end et vacances et réclamons un Droit à la déconnexion.

Il nous semble nécessaire que soient clarifiées dans les EPL les conventions d'échange entre chaque centre pour les postes ATLS.

Pour terminer, nous avons échangé sur la question de la médecine de prévention. Dans de nombreux départements, il n'y a plus de convention avec la MSA . Nos collègues ne peuvent plus passer les visites médicales obligatoires (annuellement pour certains). Le sujet est très grave et doit être abordé dans toutes les instances.

### **Secteur CFA/CFPPA**

#### **Les débats sont relancés pour le secteur CFA/CFPPA en région !**

Sous l'impulsion du SNETAP-FSU, plusieurs centres (notamment CFPPA) de la région ont relancé localement la discussion autour de la mise à jour et l'amélioration du protocole.

Le secteur propose dans cette dynamique de commencer la réflexion par un stage de formation syndicale, comme cela a pu être le cas le 20 janvier dernier à La Roche sur Yon. Au programme, le temps de travail, la rémunération, la formation et la défense de ses droits...vaste programme.

Des collègues dans les autres centres de la région ont déjà fait connaître leur volonté de

s'engager dans ce dispositif qui doit avant tout aboutir à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Thierry NOUCHY, Secteur CFA/CFPPA

#### **Grenelle de l'apprentissage du Conseil Régional des Pays de la Loire : le SNETAP sera présent !**

La nouvelle majorité régionale avait fait de l'apprentissage, lors de sa campagne électorale, une de ses priorités. Elle vient de **déclarer l'apprentissage « Grande cause régionale » et organisera, jeudi 24 mars, un Grenelle de l'Apprentissage à l'hôtel de Région.**

*« Ce projet vise à répondre rapidement à une double urgence : l'augmentation du nombre de jeunes chômeurs et les difficultés croissantes de certains chefs d'entreprises à recruter des salariés qualifiés. Ce 1er Grenelle de l'apprentissage associera les grands acteurs de la région : l'Etat avec le Préfet de Région, le Rectorat, les Chambres consulaires, les branches professionnelles, mais également des organismes comme l'association des directeurs de CFA, les partenaires sociaux et le comité régional pour la formation et l'emploi dans lequel sont associés les représentants des organisations patronales et salariales. » (site du CR PDL)*

Le SNETAP et sa fédération la FSU seront reçus pour une consultation préalable, menée par Christelle Morançais, vice-présidente en charge de l'apprentissage et de la formation professionnelle le lundi 29 février à l'Hotel de région. Nous serons aussi présents le 24 mars à Nantes lors du Grenelle de l'apprentissage.

Sylvain MONCELET  
Secteur CFA/CFPPA



## Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...Les secteurs...

### Hygiène, sécurité et conditions de travail: on n'avance toujours pas en Pays de la Loire !

Alors que le prochain CHSCTREA est fixé au 3 mars prochain, force est de constater que le dossier CHSCTREA (comité hygiène, sécurité et conditions de travail régional de l'enseignement agricole) n'avance pas dans les Pays de la Loire.

Nous en voulons pour preuve les compléments à l'ordre du jour du prochain comité...

Ainsi, nous souhaitons voir traités :

- la question du fonctionnement du CHSCTREA (RI, décharge des élus, formation des élus)
- la question de la formation des AESH, des AE
- la question de la médecine de prévention et des visites médicales lors de la signature des contrats de travail
- le bilan de la cellule de veille
- la question des RPS et suivi des bilans dans les établissements
- la demande de participation d'une assistante sociale comme experte au CHSCTREA

Un règlement intérieur non finalisé, des compétences non arrêtées, des élus non formés...et pour traiter quels sujets ???

Vous l'aurez compris, la santé-sécurité et les conditions de travail ne semblent pas une priorité de l'administration et pourtant les sujets ne manquent pas et l'actualité malheureuse nous a plusieurs fois rattrapés.

Nous avons également décidé de travailler particulièrement sur deux sujets plus spécifiquement :

- Quelle mise en œuvre locale et concrète de **la charte des temps** (document ministériel) qui regroupe des mesures visant à améliorer l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée ? Elle a été élaborée conjointement avec les organisations syndicales et doit maintenant être déclinée au niveau de chaque service. ([charte des temps ici](#))

- La question des ondes électromagnétiques dans les établissements. Nous avons à ce titre produit un questionnaire qui sera soumis au CHSCTREA. ([Le questionnaire est ici](#))

L.BRAULT, secrétaire du CHSCT PDL



Source : <https://cgtaddsea.wordpress.com/category/7-representants-du-personnel/chsct/>





